PROCES VERBAL

CONSEIL MUNICIPAL

DU VENDREDI 17 JUIN 2011

MAIRIE
DE
SAMOREAU
77210 AVON

L'**a**n **d**eux **m**il **o**nze, le **Vendredi 17 Juin à 16 H 00**, s'est réuni le **C**onseil **M**unicipal légalement convoqué, sous la **p**résidence de Monsieur **J**ean-**B**aptiste **M**ORLA, **M**aire

Présents : M. MORLA, M. GOUHOURY, M. ISRAEL, M. AMAR, Adjoints,
Mme DUHNEN, M. MESSIER, , Mme MUSLIN, M. VANEK, Mme DELION, Mme LEGRAND,
Mme BIM, M. POTTIER, Conseillers Municipaux

Absents excusés : M. JOURDAIN donne procuration à M. GOUHOURY
M. LOUZIER donne procuration à M. MORLA
M. YVES
M. GUYOU donne procuration à Mme DELION
Mme L'HOSTIS
Melle BOUCHIER
M. CUCALON

Secrétaire de séance : Mme Bernadette DELION

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 25 MAI 2011
Aucune observation n'étant soulevée, le Compte Rendu de la séance est adopté à l'unanimité.

1 – ELECTIONS SENATORIALES - Désignations Délégués

Le Maire informe le Conseil Municipal que les prochaines élections sénatoriales auront lieu le 25 Septembre Prochain.

L'Arrêté N°2011 DCR ELEC 015 fixe le nombre de délégués à élire en vue de constituer le collège électoral sénatorial.

Par conséquent, le Conseil Municipal doit élire 5 délégués titulaires et 3 délégués suppléants.

Sont élus :

DELEGUES TITULAIRES
- Mr Jean-Baptiste MORLA
- Mr Pascal GOUHOURY
- Mr Daniel VANEK
- Mr David POTTIER
- Mr Laurence MUSLIN

DELEGUES SUPPLEANTS
- Mme Bernadette DELION
- Mme Carole LEGRAND
- Mme Anne-Marie BIM

2 – CLASSE DE DECOUVERTE 2012

Le Maire informe le Conseil Municipal que Mesdames BARTHELEMY et BOURHIS, Institutrices, souhaitent organiser une classe de découverte du Dimanche 20 au Vendredi 25 Mai 2012 à Loctudy situé au sud ouest de Quimper, avec le même organisateur que l'an passé.

Le coût du séjour par enfant se détermine ci-après :

SEJOUR	384 €	Participation de la Mairie 50%	Participation des familles 50%
	TOTAL	192 €	192 €

Le coût total du séjour sera d'environ 56 élèves x 384 € = 21 504 €.

Par conséquent, le Maire propose au Conseil Municipal de voter la répartition ci-dessus et de l'autoriser à signer la convention avec l'organisme « Côté Découvertes » à Fontainebleau.

Adopté à l'unanimité.

3 - PERSONNEL

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'Accueil de Loisirs organise des veillées ainsi que des séjours.

Le Maire propose de créer, à compter du 01 Juillet 2011 :

- Pour les veillées à l'Accueil de Loisirs, une indemnité de nuitée d'un montant de 10 € pour la catégorie C
- Pour les séjours d'été, un forfait journalier d'un montant de 40 € pour la catégorie C.

Adopté à l'unanimité.

4 - ADMINISTRATION GENERALE

Le Maire informe le Conseil Municipal que Mr et Mme Sébastien MERLAEN ont déposé un permis de construire pour un terrain situé rue de Montmélian et Chemin des Pressoirs du Roy (voir plan ci-joint, lot N°1).

Compte-tenu de l'alignement du Chemin des Pressoirs du Roy, Mr Claude MASSE, géomètre, a procédé à l'élaboration du plan de division faisant apparaître la partie nécessaire pour la future voirie. Le plan d'arpentage est en cours.

Le Conseil Municipal, à la demande du Maire, accepte la cession du terrain tel que figurant au plan dressé par le géomètre, sur la base de 1 € pour la totalité.
Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer les actes nécessaires auprès de Maître Nathalie POTIER, notaire à Fontainebleau.

5 - INFORMATIONS

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu le rapport d'activités 2010 ERDF-GRDF.

Aucune autre question n'étant soulevée, Monsieur le Maire lève la séance à 16 h 30, et passe la parole au public.

Le Maire	Le Secrétaire de Séance
Jean-Baptiste MORLA	Bernadette DELION.

Affiché et Publié conformément
au Code Général des Collectivités Territoriales
Fait à Samoreau, le MARDI 21 JUIN 2011
Le Maire,
Jean-Baptiste MORLA.